

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
 CANTON DE MAINTENON
 COMMUNE DE YERMENONVILLE
 2 rue de Gallardon -28130
 Tél/Fax : 02 37 32 32 14
 Courriel : mairie-vermenonville@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture au public :
 Lundi : de 9 h à 10 h 30
 Mardi : de 18 h 00 à 19 h 30
 Jeudi : de 18 h 00 à 19 h 00

**COMPTE RENDU
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 30 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le trente mars à 20 h 30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.

Présents : MM. Martin, Delarue, Antongiorgi, Destouches, Bayon, Mme Chevallier, M. Rousseau, Mme Coudray, M. Pivert, Mme Loisel, MM. Mabrouk, Gille, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

Absents excusés : ---

Secrétaire de séance : Mme Antongiorgi.

1. Election du Maire.

Réf. 2014/03/27

Monsieur Bernard Martin, Maire donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 23 mars dernier. Sont élus :

Monsieur ANTONGIORGI Michel	197 suffrages obtenus
Madame ANTONGIORGI Nicole	191 suffrages obtenus
Monsieur BAYON Xavier	208 suffrages obtenus
Madame CHEVALLIER Mélanie	207 suffrages obtenus
Madame CHUPIN Marie-Claude	192 suffrages obtenus
Madame COUDRAY Françoise	202 suffrages obtenus
Monsieur DELARUE Thierry	206 suffrages obtenus
Monsieur DESTOUCHES Xavier	196 suffrages obtenus
Monsieur FELLER Eric	191 suffrages obtenus
Monsieur GILLE Michel	193 suffrages obtenus
Madame LOISEL Francine	197 suffrages obtenus
Monsieur MABROUK Christian	193 suffrages obtenus
Monsieur MARTIN Bernard	176 suffrages obtenus
Monsieur PIVERT Thierry	200 suffrages obtenus
Monsieur ROUSSEAU Florian	203 suffrages obtenus

Puis, il cède la présidence du Conseil municipal au doyen de l'assemblée, à savoir Monsieur Michel Antongiorgi en vue de procéder à l'élection du Maire.

Monsieur Antongiorgi fait lecture des articles L2122-1, L 2122-4 et L2122-7 du Code des Collectivités Territoriales.

Il sollicite deux volontaires comme assesseurs : Monsieur Michel Corbonnois et Monsieur Tony Mouton acceptent de constituer le bureau.

Monsieur Antongiorgi demande alors s'il y a des candidats.

M. Bernard Martin propose sa candidature. Monsieur Antongiorgi enregistre sa candidature et invite les conseillers à passer au vote à bulletin secret.

Au 1^{er} tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

M. Bernard Martin a obtenu 15 suffrages.

M. Bernard Martin, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

2. Détermination du nombre des adjoints.

Réf. 2014/03/28

Monsieur Bernard MARTIN indique que le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 4 adjoints.

Il propose la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à 3.

**3.Elections des adjoints au Maire.
Réf. 2014/03/29**

Election du 1^{er} adjoint

Suite à l'appel de candidature, Monsieur Thierry Delarue s'est présenté comme candidat. Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins : 15
 Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Thierry Delarue a obtenu 14 voix.

Madame Mélanie Chevallier a obtenu 1 voix.

Monsieur Thierry Delarue, ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé premier adjoint au Maire et immédiatement installé.

Election du 2^{ème} adjoint

Suite à l'appel de candidature, Monsieur Michel Antongiorgi s'est présenté comme candidat. Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins : 15
 Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Michel Antongiorgi a obtenu 15 voix.

Monsieur Michel Antongiorgi, ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé deuxième adjoint au Maire et immédiatement installé.

Election du 3^{ème} adjoint

Suite à l'appel de candidature, Monsieur Xavier Destouches s'est présenté comme candidat. Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins : 15
 Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Xavier Destouches a obtenu 13 voix.

Monsieur Xavier Bayon a obtenu 1 voix

Madame Françoise Coudray a obtenu 1 voix.

Monsieur Xavier Destouches, ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé troisième adjoint au Maire et immédiatement installé.

**4.Elections des délégués à la CCTV de Maintenon.
Réf. 2014/03/30**

Après s'être présentés, Monsieur Bernard Martin et Monsieur Thierry Delarue ont été élus à l'unanimité délégués à la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

**5. Election d'un délégué à la Commission d'évaluation des Transferts de Charges de la CCTV de Maintenon (CLET).
Réf. 2014/03/31**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner un délégué pour siéger au sein de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges de la CCTV de Maintenon.

Après s'être présenté, M. Thierry Delarue a été élu à la majorité des membres présents (14 voix pour – 1 abstention) délégué à la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges de la CCTV de Maintenon.

**6. Elections des délégués aux syndicats intercommunaux.
Réf. 2014/03/32**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner les délégués pour siéger au sein des différents syndicats intercommunaux auxquels la commune adhère.

Après s'être présentés, les délégués suivants ont été élus à l'unanimité :

EPCI	Titulaires	Suppléants
Syndicat des Eaux de Houx-Yermenonville-Armenonville et Gas	- B. Martin - T. Delarue	- T. Pivert - M. Gille
SIVOS de Gallardon	- X. Destouches - T. Pivert	- M. Chevallier - F. Rousseau
SIVOM de Houx-Yermenonville	- T. Delarue - X. Destouches	- B. Martin - N. Antongiorgi
Syndicat Départemental d'Energie 28	- M. Antongiorgi	- M. Gille

7. Elections des délégués aux commissions communales.
Réf. 2014/03/33

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner les délégués pour siéger au sein des différentes commissions communales.

Après s'être proposés, ont été élus à l'unanimité ;

Commission « Finances » :

MM. Martin, Delarue, Destouches, Antongiorgi, Gille, Pivert, Mmes Coudray, Chupin.

Commission « Affaires Scolaires » :

MM. Martin, Destouches, Pivert, Rousseau, Mme Chevallier

Commission « Urbanisme/Environnement » :

MM. Martin, Delarue, Antongiorgi, Gille, Mabrouk, Rousseau, Feller, Mme Antongiorgi

Commission « Cérémonies et Manifestations communales » :

MM. Martin, Destouches Bayon, Mmes Antongiorgi, Coudray, Loisel, Chevallier, Chupin

Commission « Travaux/Appel d'Offres » :

MM. Martin, Delarue, Antongiorgi, Mabrouk, Feller, Gille

Commission « Sécurité » :

MM. Martin, Antongiorgi, Destouches, Mabrouk, Mme Coudray

Commission « Information et communication » :

MM. Martin, Destouches, Antongiorgi, Bayon, Pivert, Rousseau, Mmes Antongiorgi, Loisel

Commission « cimetière » :

MM. Martin, Antongiorgi, Destouches, Mabrouk, Mmes Chevallier, Loisel, Coudray, Chupin

Commission « Animation/Relation avec la vie associative » :

MM. Martin, Destouches, Bayon, Pivert, Rousseau, Mme Loisel, Coudray

Commission « Vie culturelle, mémoire et patrimoine »

MM. Martin, Antongiorgi, Bayon, Rousseau, Mmes Loisel, Coudray, Chupin

Délégués « défense » : MM. Antongiorgi, Destouches

Délégué environnement : M. Gille

Délégués CNAS :

Collège des élus : M. Antongiorgi

Collège des agents : Mme Limeul

8. Elections des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
Réf. 2014/03/34

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner, en plus du Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres, trois membres parmi les conseillers nouvellement élus pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la commune (CAO).

Après s'être présentés, les conseillers municipaux suivants ont été élus à l'unanimité :

Titulaires : MM. Delarue, Antongiorgi, Mabrouk

Suppléants : MM. Feller, Gille, Mme Coudray

9. Elections des délégués au CCAS.
Réf. 2014/03/35

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner au maximum quatre membres parmi les conseillers nouvellement élus pour siéger au sein du CCAS de la commune.

Après s'être présentés, les conseillers municipaux suivants ont été élus à l'unanimité :
Mmes Antongiorgi, Chevallier, Coudray, Chupin.

10. Indemnité du Maire.
Réf. 2014/03/36

Monsieur le Maire explique qu'il appartient au Conseil municipal de fixer les indemnités de fonctions versées au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal 2014.

Considérant que pour la commune, ayant une population comprise entre 500 et 999 habitants, l'indemnité du Maire correspond au taux maximal de 31% de l'indice brut 1015, soit 1 178,46 €.

Monsieur le Maire propose de fixer le taux à 23,50 % de l'indice brut 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité des membres présents (14 voix pour – 1 abstention) de fixer le taux de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 23,50% de l'indice brut 1015, avec effet au 1^{er} avril 2014.

11. Budget commune : vote des taux des 3 taxes.
Réf. 2014/03/37

Après examen du produit assuré par les trois taxes directes locales pour 2014, le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux en vigueur pour l'année 2014, à savoir :

Taxe d'habitation	12,16 % pour un produit attendu de 89 729 €
Taxe foncier bâti	19,45 % pour un produit attendu de 88 711 €
Taxe foncier non bâti	24,88 % pour un produit attendu de 9 454 €

12. Ecole Hélène Boucher : demande de subvention pour une classe cirque.
Réf. 2014/03/38

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des institutrices de l'école primaire Hélène Boucher de Yermenonville, sollicitant une participation exceptionnelle de la commune pour organiser une classe « cirque » du 12 au 16 mai 2014 à l'école de cirque de Bailleau-Armenonville pour tous les élèves de l'école de Yermenonville.

Considérant l'intérêt d'un tel projet pour les élèves, Monsieur le Maire propose d'accorder une participation financière de 30 € par élève.

Après délibération, le Conseil municipal décide à la majorité des membres présents

(13 voix pour - 2 abstentions – MM. Delarue, Pivert)

d'attribuer une aide financière de 30 € par élève, soit,

$$30 \text{ €} \times 42 \text{ élèves} = 1\,260 \text{ €}$$

Cette somme sera versée à la coopérative scolaire de l'école primaire de Yermenonville et viendra en déduction du coût global répercuté à chaque famille.

13. CCTV de Maintenon : modification statutaire.
Réf. 2014/03/39

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil Communautaire de la CCTV de Maintenon portant sur la modification statutaire de la CCTV de Maintenon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon telle qu'elle vient de lui être présentée.

14. Questions et affaires diverses.

✿ Travaux d'assainissement de Boigneville, tranche 3-4 :

Monsieur le Maire indique que les travaux de la tranche 3-4 de Boigneville sont terminés. Les propriétaires concernés par ces travaux vont prochainement recevoir un courrier leur expliquant la marche à suivre pour se raccorder à l'assainissement collectif.

Monsieur Rousseau indique qu'en raison des travaux, la sente des Alliés a subi des dégradations.

✿ Travaux de sécurisation de l'école et des voies adjacentes :

Monsieur le Maire indique que la réception des travaux a eu lieu avec des réserves.

15. Compte rendu des Syndicats et des Commissions.

✿ SIVOS : Monsieur Destouches indique aux membres du SIVOS qu'un conseil syndical aura lieu le 17 avril 2014.

- ✿ Commission « Affaires scolaires » : Monsieur Destouches indique aux membres de la Commission des Affaires Scolaires que le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 15 avril 2014 à 18 h 30 à la Mairie de Yermenonville.
- ✿ SIRMATCOM : Monsieur Delarue indique que le syndicat a dénoncé le contrat qui le liait à l'entreprise Brangeon en charge du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif en raison des difficultés liés à ce nouveau mode de fonctionnement. Un nouvel appel d'offres est lancé.
Il indique également que le taux de la taxe d'ordures ménagères passe de 17% à 17,5% dû en partie à l'augmentation du taux de TVA.

Séance levée à 11 h 15

*Le Maire,
Bernard MARTIN*

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS A L'ECOLE PRIMAIRE HELENE BOUCHER

Les inscriptions des élèves entrant en CP pour la rentrée de septembre 2014 se feront au secrétariat de mairie pendant les permanences:

- ☞ Le lundi de 9 h à 10 h 30
- ☞ Le mardi de 18 h à 19 h 30
- ☞ Le jeudi de 18 h à 19 h.

Se munir impérativement :

- Copie d'une pièce d'identité
- Copie du carnet de santé ou certificat de contre-indication
- Copie du livret de famille (pages parents/enfants)
- Copie d'un justificatif de domicile
- Certificat de radiation si besoin.

Madame Elise PACHECO, Directrice de l'école, assurera une permanence pour l'admission des futurs élèves :

- ☞ mardi 20 mai 2014 de 8 h 45 à 18 h 30
- ☞ lundi 26 mai 2014 de 17 h à 18 h 30

Lors de cette permanence, la directrice validera l'inscription faite préalablement en mairie. Il faudra présenter les documents suivants :

- Certificat d'inscription remis par la mairie
- Livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Certificat médical de vaccination de l'enfant (carnet de santé) ou un certificat de contre-indication.

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30.

Ouverture les samedis matin :

19 avril – 3 mai – 17 mai – 31 mai – 14 juin – 28 juin 2014.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture : mardi de 16 h 45 à 18 h 30 – samedi de 11 h 00 à 12 h 30.